



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLE GENERALE
Mercredi 13 avril 2016 / Eurotel Victoria, Villars

Présents : - 29 membres

Excusés : - 10 membres

La présidente, Caroline Ganz-de Meyer, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour leur participation à cette assemblée générale. Elle cite également la liste des personnes excusées.

Ordre du jour :

1. P.V. de l'AGE du 17.11.2015
2. Comptes 2015
3. Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Approbation des comptes et décharge au comité
5. Approbation des nouveaux statuts
6. Approbation de la nouvelle grille des cotisations
7. Nomination des contrôleurs aux comptes
8. Mandat de la commune : projet signalétique piéton sur le plateau
9. Situation des demandes en cours
10. Proposition du comité pour l'été 2016 : concours des vitrines pour le 150^{ème}
11. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté sans modification.

• **1. P.V. de l'AGE de l'ADEV du 17.11.2015**

La présidente, Caroline Ganz-de Meyer, demande aux membres présents s'ils souhaitent la lecture du PV. Cette dernière n'est pas souhaitée, le PV est accepté à l'unanimité, sans modification.

• **2. Comptes 2015**

Le trésorier, Frank Diem procède à la lecture des comptes 2015.

En résumé :

Le total des comptes Actifs et Passifs se montent à CHF 98'283.95.-.

Le total des recettes se montent à CHF 86'534.61, et le total des dépenses à CHF 44'744.71. Par conséquent, les compte 2015 se bouclent avec un bénéfice de l'exercice de CHF 41'789.90 et un nouveau capital de CHF 83'302.55.

Cette augmentation de bénéfice s'explique par le fait que les 30% des cotisations versées à la SCAV auparavant, ne leur sont plus restitués depuis 2015 dû à la fusion de l'ADEV et de la SCAV.

- **3. Rapport des vérificateurs aux comptes**

Les comptes établis par Mlle Laure Gaillet ont été vérifiés, le bilan et comptes de pertes et profits concordent avec exactitude à la comptabilité. Les vérificateurs aux comptes soit, Madame Jeanne-Marie Baraschi et Monsieur Dominique Dietrich, demandent d'approuver ce rapport.

- **4. Approbation des comptes et décharge du comité**

Les comptes sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité et décharge est donnée au comité pour sa gestion.

- **5. Approbation des nouveaux statuts**

La présidente, Caroline Ganz-de Meyer demande aux membres de l'assemblée, s'ils ont des questions ou corrections à apporter aux nouveaux statuts.

Aucune proposition ou correction n'est apportée, les statuts sont approuvés à l'unanimité.

- **6. Approbation de la nouvelle grille des cotisations**

Le comité a décidé de proposer une grille tarifaire pour tout nouveau membre souhaitant signer un contrat avec le G.I.E.V.O

Proposition de cotisations pour les membres actifs avec droit de vote

A)	
Entreprise de 0 à 2 personnes	frs 300.-
Entreprise de 3 à 5 personnes	frs 350.-
Entreprise 6 à 10 personnes	frs 500.-
Entreprise de 11 à 15 personnes	frs 600.-
Entreprise de plus de 16 personnes	frs 800.-
Entreprise de plus de 50 personnes	frs 1'000.-
(* 1 personne = 1 poste de travail à 100%)	

B) Cotisation fixe à bien plaie pour autant que cette somme soit supérieure à la tabelle A)

Cet engagement se renouvelle tacitement pour une durée de 2 ans par année civile, s'il n'est pas dénoncé six mois avant l'échéance contractuelle.

Proposition de cotisations pour les membres sympathisants sans droit de vote

Cotisation annuelle minimum frs 100.-

Cet engagement se renouvelle tacitement pour une durée de 2 ans par année civile, s'il n'est pas dénoncé six mois avant l'échéance contractuelle.



Les contrats actuels seront reconduits sur les anciens principes. Si un membre souhaite modifier le montant de son contrat, il peut alors démissionner dans le délai légal et refaire un nouveau contrat avec le G.I.E.V.O.

Toute personne qui souhaite adhérer au G.I.E.V.O, peut devenir membre actif ou sympathisant. Le G.I.E.V.O n'est pas réservé uniquement aux hôteliers, écoles, cafés/restaurants et commerces comme l'était la SCAV ou l'ADEV. De cette façon le G.I.E.V.O souhaite impliquer toutes les personnes morales, physiques ou individuelles du plateau, incluant les individus porteurs d'un permis B+C qui sont souvent mis de côté. Pour information ces derniers sont en majorité sur le plateau. (CH 1'329 / Etrangers B+C 2'082)

M. Dulex souligne qu'il serait de bon augure de rajouter une ligne dans la proposition de cotisations des « membres actifs » concernant les personnes individuelles.

Grille approuvée par les membres de l'assemblée en prenant compte de la proposition de M. Dulex.

• 7. Nomination des contrôleurs aux comptes

La présidente, Caroline Ganz-de Meyer propose aux membres de l'assemblée, si quelqu'un souhaite prendre le poste en lieu et place de Mme Baraschi et M. Dietrich.

Personne ne répond favorablement à cette demande, Mme Baraschi et M. Dietrich renouvellent leur fonction en tant que contrôleurs aux comptes pour une durée d'au moins une année.

• 8. Mandat de la commune : projet signalétique piéton sur le plateau

Signalétique piéton commenté par Martin Deburaux, personne en charge du projet.

La commune d'Ollon a mandaté le G.I.E.V.O, comme 1^{er} projet à son actif, pour la réalisation d'un projet de signalétique dans le but d'améliorer la circulation des piétons.

Les Objectifs

- Améliorer l'expérience client.
- Mis en évidence des courtes distances entre les zones de parcage et les commerces.
- Augmenter la fréquentation des commerces.
- Limiter l'utilisation de la voiture par les habitants et les touristes dans le village de Villars.

Contenu

Les catégories :	Vert :	Village et Quartiers
	Bleu :	Transports et infrastructures
	Jaune :	Hôtels et résidences hôtelières
	Orange :	Ecoles privées et publiques
	Rouge :	Information, commerces, cabinets médicaux et divers



Panneaux

Au total 51 panneaux seront proposés par le GIEVO, confectionnés et mis en place par la commune, sur lesquels seront indiqué le temps de parcours ou distance en km

Les types :	Orange :	Grand plan, Situé dans les 4 zones de parcage (4)
	Jaune :	Totem, contenu élargi avec 3 directions possible (15)
	Rouge :	Unidirectionnel, contenu limité (32)

Ces panneaux seront facilement modifiables et fabriqués de préférence en bois.

Le Calendrier

- Février - Avril 2016 Etude du concept
- Fin avril 2016 Remise de l'étude à la municipalité
- Mai 2016 Demande d'offres pour la réalisation des panneaux
- Juin – Juillet 2016 En concertation et collaboration avec la commune, validation du budget et choix de l'entreprise pour la réalisation
- Sept. – Octobre 2016 Pose des panneaux par la voirie communale.

Futur

- Une signalisation piéton similaire dans tout l'axe 1.
- Rénovation de la voirie et du mobilier urbain.
- Création d'une application GPS.
- Changement des règles de parking à Villars et Chesières.
- Renforcement du réseau des bus navettes ainsi que leur fréquence

Questions :

E. Thévenaz demande si un éclairage est prévu sur les panneaux.

M. Deburaux lui répond que ce n'as pas été envisagé mais que c'est une bonne idée.

B. Fleury demande s'il y aura sur les plans, une indication avec la mention « vous êtes ici ».

M. Deburaux lui rétorque que c'est prévu sur les grands panneaux mais pas sur les autres mais à voir si on ne peut pas mettre cette mention derrière ces derniers.

• 9. Situation des demandes de participation en cours

Demande du CDS (centre des sports) via Fabien Denzler concernant la création d'un Skatepark couvert avec Pumptrack.

Coût total du projet : CHF 73'4924.25 (Skatepark CHF 29'7930.25 + Pumptrack CHF 44'064).



Fabien a trouvé, pour le moment, la somme de CHF 9'000.- par des dons privés. La commune, la taxe de séjour et le FETCO (fond d'équipement touristique) vont aussi être sollicités pour une participation de frs 35'000.-

Pour la réalisation de ce projet, le comité a décidé de donner un montant de CHF 10'000.-.

10. Proposition du comité pour l'été 2016 : concours des vitrines pour le 150^{ème}

En vue du 150^{ème}, le comité propose pour cet été 2016 un concours de vitrine.

Caroline Ganz-de Meyer et Christel Dätwyler passeront chez chaque commerçant afin de développer cette idée.

A ce propos, J. Baraschi demande si on ne devrait pas contacter les propriétaires des commerces qui sont à louer afin de leur demander de ne pas mettre en gros panneaux « A LOUER » et de leur proposer, s'ils seraient pas d'accord, de décorer leur vitrine afin que le village ne ressemble pas à une rue déserte.

Caroline Ganz-de Meyer lui répond que oui en effet, ça serait une bonne initiative et qu'il serait bien de demander également à la commune (Municipalité) et à l'OT de faire de même (c.à.d envoyer un courrier aux propriétaires).

11. Divers et propositions individuelles

L. Paris insiste et revient sur le fait, qu'il trouve vraiment dommage qu'un représentant du bâtiment ne siège au sein du comité. Il trouve que c'est un manque essentiel pour le G.I.E.V.O et que les membres du comité devraient absolument aller chercher une personne de ce corps de métier pour le ramener au sien du comité.

J. Baraschi trouve également dommage qu'aucun représentant des écoles ne fasse partie du comité.

F. Diem leur rappelle que lors de l'assemblée générale extraordinaire, toutes personnes voulant faire acte de candidature pouvaient le faire, or personne de ces deux départements ne s'est manifesté.

Caroline Ganz-de Meyer leur répond que de toute façon ils vont devoir démarcher des nouveaux membres en faisant du porte-à-porte, cette occasion leur permettra de recruter éventuellement une personne des écoles et une personne du bâtiment pour rejoindre le comité.

Pas d'autre question.

La séance est levée à 20h15

Présidente, Caroline Ganz-de Meyer

Secrétaire, Laure Gaillet